

Fiche-action n°D5

Atelier du futur n°2 « Gestion des déchets »

« Mettre en place un lieu pour la distribution gratuite du compost cantonal dans le secteur des Trois-Chêne »

Situation et justification :

Chaque habitant du canton de Genève est en droit de prendre, pour son usage personnel, du compost fabriqué dans le site cantonal de Châtillon (commune de Bernex).

L'opportunité de se fournir gratuitement en compost de très bonne qualité est appréciée par bon nombre de Genevois qui profitent ainsi des conséquences de leur travail d'entretien et de tri effectués dans leur jardin.

Pour s'approvisionner, les habitants de la commune de Chêne-Bourg doivent cependant traverser une partie du canton et l'usage d'un véhicule automobile individuel est dans ce cas difficile à éviter. De ce fait, les déplacements contribuent à accroître la pollution atmosphérique (gaz à effet de serre, poussières fines) ainsi qu'à engorger les voies de circulation.

Un lieu de distribution de ce compost à Chêne-Bourg ou dans le secteur des Trois-Chêne destiné à l'usage des communiens serait très apprécié et facilement réalisable. En effet, la place allouée pour un tel projet peut être relativement réduite, un compost prêt à l'emploi ne diffuse pas une odeur forte et les autorités cantonales ne s'opposeraient pas à une telle initiative¹.



Une vue de la halle de fabrication du compost à Châtillon (photo : Philippe Grandjean, AFCB02)

Objectif visé :

Apporter un nouveau service de proximité aux communiens, lequel aura pour conséquence de réduire les déplacements individuels utiles pour se fournir en compost.

Pertinence « développement durable » de l'action :

Pôle environnemental :

Les initiatives destinées à réduire l'usage de véhicules automobiles individuels ont un impact favorable sur l'environnement (qualité de l'air, utilisation d'énergie fossile)

Pôle économique :

Réduction globale des coûts de déplacements pour s'approvisionner en compost.

Pôle social :

Renforcement des prestations fournies par la commune aux habitants des Trois-Chêne.

¹ Appréciation donnée par M. Martial Honsberger, Service de l'Information et de la communication, DT.

Descriptif et mise en place de l'action:

- Déterminer le lieu pouvant accueillir une réserve de compost, sachant le site de la station d'épuration de Villette (Thônex) semble adapté à un tel projet.
- S'il s'agit bien d'un lieu situé hors du territoire communal, prévoir la mise en place et la gestion de l'action dans le cadre d'une collaboration avec les autres communes des Trois-Chêne.
- Obtenir l'autorisation de la part du service cantonal ad hoc et aménager l'espace requis en mettant une pelle à disposition des utilisateurs.
- Informer les habitants concernés de la mise en place de ce nouveau service (inter)communal.

Calendrier :

Adoption et préparation de cette action dans les meilleurs délais.

Responsables :

Le-la Responsable administratif-ve en charge de « la voirie et les parcs publics », le-la président-e de la Commission « aménagement et environnement », le Secrétaire général.

Partenaires et mode de participation :

Le Service cantonal des déchets (GEDEC) pour obtenir l'autorisation de prélever du compost pour une distribution décentralisée.

Le Service de voirie de Chêne-Bourg (voire celui de Thônex et celui de Chêne-Bougeries) pour la gestion et la maintenance du site.

Budget :

A préciser.

L'aménagement du site, les coûts engendrés par sa maintenance et les frais imputables à l'utilisation ponctuelle d'un camion destiné à faire venir le compost depuis Châtillon constituent vraisemblablement des montants modestes, pouvant partiellement ou complètement s'intégrer dans l'activité du-des service-s de Voirie (répartition des charges et des coûts à évaluer selon le site avec les autres communes des Trois-Chêne).

Indicateur de développement durable :

- Quantité de compost distribué annuellement dans le site.

Suivi et amélioration continue :

Un bilan annuel pourra être établi sur la base de l'indicateur ci-dessus et en réunissant les appréciations et remarques émises sur ce sujet.